

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 31/10/2018 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Nom commercial : Sodium chlorure p.a.

N° CE : 231-598-3 N° CAS : 7647-14-5

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485491-33

Code du produit : CL00.1429

Type de produit : Matière pure, Substance hygroscopique. Mesures préventives ne concernent que la

substance à l'état sec

Formule brute : Nat

Synonymes : chlorure de sodium / muriate de soude / sel / sel blanc / sel de gabelle / sel de saline / sel

de table / sel gemme / sel marin

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Substance chimique de laboratoire

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Chem-Lab nv Industriezone "De Arend" 2 Zedelgem - Belgium T +32 50 288320

info@chem-lab.be - www.chem-lab.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 50 28 83 20

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant

Nom	Identificateur de produit		Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
	(N° CAS) 7647-14-5 (N° CE) 231-598-3 (N° REACH) 01-2119485491-33	100	Non classé

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médicin.

Premiers soins après inhalation : Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

FR (français)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas utiliser de produits neutralisants. Consulter

un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau.

Victime pleinement consciente: faire vomir immédiatement. Consulter le centre anti-poison (www.big.be/antigif.htm). Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation

: APRÈS INHALATION DE POUSSIÈRES: Gorge sèche/mal de gorge. Toux. Irritation des

muqueuses nasales.

Symptômes/effets après contact avec la peau

Symptômes/effets après contact oculaire

: Pas d'effets connus.: Irritation légère. Rougeur du tissu oculaire.

mentale. Pertes de connaissance.

Symptômes/effets après ingestion

: APRÈS INGESTION EN GRANDE QUANTITÉ: Nausées, Vomissements, Irritation des

muqueuses gastro-intestinales. Perte d'appétit. Tremblements. Courbatures. Confusion

Symptômes/effets après administration

intraveineuse

: Pas d'effets connus.

Symptômes chroniques

: APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE: Eruption/dermatite. Toux.

Conjonctivite. Atteinte du septum nasal. Hausse de tension artérielle.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Adapter les agents d'extinction à l'environnement en cas d'incendie environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: DANGER D'INCENDIE DIRECT: Non combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie

: Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. En cas d'incendie/échauffement:

envisager l'évacuation. Incendie/échauffement: faire fermer portes et fenêtres par

voisinage.

Instructions de lutte contre l'incendie

: Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Eaux de précipitation peuvent être

toxiques/corrosives.

Protection en cas d'incendie

: Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection

: Gants. Vêtements de protection. Nuages de poussières: appareil respiratoire à air

comprimé/oxygène.

Procédures d'urgence

: Délimiter la zone de danger. Empêcher formation de nuages de poussières, p.ex.

humidifier. Pas de flammes nues. Nettoyer les vêtements contaminés.

Mesures antipoussières

: Dégagement de poussières:se tenir du côté d'où vient le vent. Dégagement de poussières: fermer portes et fenêtres aux alentours.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Rabattre/diluer nuage de poussière avec de l'eau pulvérisée.

Procédés de nettoyage

: Empêcher le dégagement de nuages de poussières. Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Précautions à prendre pour une manipulation sans : Éviter le dégagement

danger

 Éviter le dégagement de poussières. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire. Se conformer à la réglementation. Nettoyer/sécher soigneusement l'installation avant l'emploi.

Tenir l'emballage bien fermé.

Mesures d'hygiène : Observer l'hygiène usuelle.

31/10/2018 (Version: 1.0) FR (français) 2/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Chaleur et sources d'ignition : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources de chaleur.

Informations sur le stockage en commun : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: agents d'oxydation. métaux. eau/humidité.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec. Conforme à la réglementation.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : EXIGENCES SPECIALES : refermable. étanche. sec. propre. correctement étiqueté.

295,52 mg/kg de poids corporel/jour

conforme à la réglementation. Mettre l'emballage fragile dans un conteneur solide.

Matériaux d'emballage : MATERIAU APPROPRIE: cuivre. nickel. HDPE. polypropylène. Téflon. PVC.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aiguë - effets systémiques, cutanée

Sodium	chlor	ruro n	2 (7	647	14 5)
Soaium	cnioi	rure n	.a. (/	b4 /-1	14-51

DNE	I /DMF	l (Travai	illaure)

Aiguë - effets systémiques, inhalation	2068,62 mg/m³	
A long terme - effets systémiques, cutanée	295,52 mg/kg de poids corporel/jour	

A long terme - effets systémiques, inhalation 2068,62 mg/m³

DNEL/DMEL (Population générale) Aiguë - effets systémiques, cutanée

Aiguë - effets systémiques, cutanée	126,65 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets systémiques, inhalation	443,28 mg/m³
Aimus affata avatémainus anala	100 CF

Algue - effets systemiques, orale	126,65 mg/kg de poids corporei/jour		
A long terme - effets systémiques.orale	126.65 ma/ka de poids corporel/iour		

A long terme - effets systémiques, cutanée 126,65 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC (Eau)

PNEC aqua (eau douce) 5 mg/l

PNEC (Sol)

PNEC sol 4,86 mg/kg poids sec

PNEC (STP)

PNEC station d'épuration 500 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Vêtements de protection - sélection du matériau:

OFFRENT UNE BONNE RÉSISTANCE: caoutchouc au butyle. caoutchouc naturel. néoprène. caoutchouc nitrile. PVC

Protection des mains:

Gants

Protection oculaire:

Lunettes de protection. Si dégagement de poussières: lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection

Protection des voies respiratoires:

Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P1

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Matière solide cristalline. Poudre cristalline. Grains.

Masse moléculaire : 58,44 g/mol
Couleur : Incolore à blanc.
Odeur : Inodore.

31/10/2018 (Version: 1.0) FR (français) 3/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 6,0 - 7,0 (6 %)

Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : 801 °C (1013 hPa)

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Sans objet (matière solide)

Température d'auto-inflammation : Sans objet
Température de décomposition : > 804 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Sans objet

Densité relative de vapeur à 20 °C : Sans objet

Densité relative : 2,16 (25 °C)

Masse volumique : 2160 kg/m³ (25 °C)

Solubilité : Soluble dans l'eau. Soluble dans l'acide formique. Soluble dans le glycérol. Soluble dans

l'éthylène glycol.

Eau: 31,7 g/100ml (20 °C)

Log Pow : -3 (Calculé)

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Energie minimale d'ignition : Sans objet

Teneur en COV : Sans objet (inorganique)

Autres propriétés : Hygroscopique.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Hygroscopique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

A température très élevée: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex.: acide chlorhydrique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale): Non classéToxicité aiguë (cutanée): Non classéToxicité aiguë (inhalation): Non classé

Sodium chlorure p.a. (7647-14-5)	dium chlorure p.a. (7647-14-5)		
DL50 orale rat	> 3980 mg/kg de poids corporel (Rat, Valeur expérimentale, Solution aqueuse à 20%, Oral)		
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg (Lapin, Valeur expérimentale, Dermal)		
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 42 mg/l air (1 h, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Solution aqueuse à 20%, Inhalation (aérosol))		

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 6,0 - 7,0 (6 %)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 6,0 - 7,0 (6 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

: Non classé Cancérogénicité Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Non classé

: Peu nocif par ingestion (DL50 orale, rat > 2000 mg/kg). Non nocif par contact cutané (DL50 cutanée > 5000 mg/kg). Non irritant pour la peau. Peu nocif par inhalation. Légèrement

irritant pour les yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau

: Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) Ecologie - général

n° 1272/2008.

Ecologie - air : Non repris dans la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 517/2014).

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009).

: Non nocif pour les crustacés. Non nocif pour les poissons. Non nocif pour les plantes

aquatiques. Non nocif pour les algues.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé : Non classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Sodium chlorure p.a. (7647-14-5)

CL50 poisson 1 5840 mg/l (ASTM, 96 h, Lepomis macrochirus, Système à courant, Eau douce (non

salée), Valeur expérimentale)

12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium chlorure p.a. (7647-14-5)

committee print (control of	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Sans objet
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
DBO (% de DThO)	Sans objet

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sodium chlorure p.a. (7647-14-5)

Log Pow	-3 (Calculé)
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Sodium chlorure p.a. (7647-14-5)

ľ	Tension de surface	73,03 mN/m (23 °C, 14.5 g/l)
	Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sodium chlorure p.a. (7647-14-5)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Epurer avec les meilleures techniques disponibles avant de rejeter à l'égout ou dans l'environnement aquatique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Recycler/réutiliser.

Indications complémentaires

: Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997.

Code catalogue européen des déchets (CED)

: 15 01 02 - emballages en matières plastiques

15 01 04 - emballages métalliques

06 03 14 - sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID		
14.1. Numéro ONU	14.1. Numéro ONU					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.2. Désignation officie	elle de transport de l'ONU	l				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.4. Groupe d'emballaç	14.4. Groupe d'emballage					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.5. Dangers pour l'environnement						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
Pas d'informations supplémentaires disponibles						

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH Sodium chlorure p.a. n'est pas sur la liste Candidate REACH Sodium chlorure p.a. n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : Sans objet (inorganique)

Directive 2012/18/EU (SEVESO III)

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification

selon la AwSV; N° ID 270)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission -12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement

sur les accidents majeurs)

TA Luft (directive technique de protection de l'air) : 5.2.1 Poussières totales, fines comprises

Pavs-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : La substance n'est pas listée

giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting : La substance n'est pas listée

giftige stoffen - Vruchtbaarheid

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SDS Zonder Big

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit